Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) et Remise à Niveau (RAN) des Agents de Sécurité Incendie d'Assistance A Personnes (SSIAP1)

Arrêté du 2 mai 2005 modifié par arrêté 22 décembre 2008 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et IGH.

Durée de la formation : 2 jours - 14 heures (MAC) et 3 jours -21 heures (RAN) avec carte secourisme à jour

Public cible : Agents de sécurité incendie qualifiés SSIAP 1 en activité ou personne ayant le diplôme SSIAP1 en expiration.

Nombre de stagiaires : 6 à 12 stagiaires maximum

Objectifs pédagogiques

- Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au prolongement de son diplôme SSIAP1.
- Permettre au stagiaire de continuer à exercer pour l'activité de sécurité incendie en tant que SSIAP1
- Permettre au stagiaire d'assurer le maintien de ses connaissances et de connaître l'évolution de la réglementation

Prérequis

- Etre titulaire des diplômes SSIAP 1 ou des diplômes « ERP » et « IGH » niveau 1
- Etre titulaire de la Qualification de secourisme en cours de validité, PSC1 de moins de 2 ans ou PSE1 à jour.

Outils pédagogiques et techniques

- Salle de formation et vidéo projecteurs
- Supports de cours pédagogiques papiers
- Matériels spécifiques (liste non exhaustive) : SSI, Extincteurs gaz, poudre et eau, Mannequin pour exercices pratique Bac à feu écologique, RIA,

Evaluation des connaissances

RCS Le Mans 925 050 213 Siret : 925 050 213 00014
Déclaration d'Activité enregistrée sous le numéro 52720223472 auprès du Préfet de Région des Pays de la Loire
Téléphone : 06 20 54 47 47 / 02 85 85 98 18
E-mail : njrcfa@gmail.com
Adresse : 25 Rue des Marais 72000 Le Mans

L'évaluation des connaissances est faite par QCM blanc tout au long de la formation. Elle sera complétée par les cas pratiques.

Validation de la formation

Une Attestation de MAC SSIAP1 sera remise à tous les stagiaires ayant fait les 2 jours de formation. Elle a une durée de validité 3 ans. Pour le RAN SSIAP1, le stagiaire recevra un certificat de réalisation.

Programme MAC et RAN SSIAP 1

1. PROGRAMME MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SSIAP1		**11H00**
Séquence 1	**Règlementation**	**2h00**
Thème	Principes fondamentaux de la sécurité incendie en E.R.P. et I.G.H. Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours	
Séquence 2	**Pratique**	**5h00**
Thème	Exercices pratiques	
Séquence 3	**Mise en œuvre des moyens d'extinction**	**4h00**
Thème	Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie	
2. PROGRAMME REMISE A NIVEAU SSIAP1		**21H00**
Séquence 1	**Poste de Sécurité**	**2h30**
Thème	Fonctionnement d'un poste de sécurité	
Séquence 2	**Rondes de sécurité et surveillance des travaux**	**4h00**
Thème	Conduite d'une ronde de sécurité	
Séquence 3	**Appel et réception des services publics de secours**	**3h30**
Thème	Appel, accueil et guidage des secours publics	
Séquence 4	**Mises en situation d'intervention**	**7h00**
Thème	Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité	
Séquence 5	**Mise en œuvre des moyens d'extinction**	**4h00**
Thème	Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie	

RCS Le Mans 925 050 213 Siret : 925 050 213 00014
Déclaration d'Activité enregistrée sous le numéro 52720223472 auprès du Préfet de Région des Pays de la Loire
Téléphone : 06 20 54 47 47 / 02 85 85 98 18
E-mail : njrcfa@gmail.com
Adresse : 25 Rue des Marais 72000 Le Mans